



**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

**SUR LE POINT 111 DE L'ORDRE DU JOUR INTITULE:**

***"LES MESURES VISANT A ELIMINER LE TERRORISME  
INTERNATIONAL"***

**(6e Commission: Questions Juridiques)**

***SALLE DU CONSEIL DE TUTELLE, SIEGE DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, NEW-YORK***

**LE 11 OCTOBRE 2018, NEW-YORK**

**Monsieur le Président,** Merci de me donner la parole.

Permettez-moi d'emblée de commencer mes propos par vous adresser à vous Monsieur le Président ainsi qu'aux membres du Bureau les félicitations de ma délégation pour votre élection à la Présidence de la 6<sup>e</sup> commission pour cette 73<sup>e</sup> session.

Soyez assuré de notre soutien plein et entier.

Ma délégation souscrit pleinement aux déclarations faites par les représentants de l'Iran, de la Gambie et de l'Arabie Saoudite respectivement au nom du Mouvement des Non-alignés, du Groupe Africain et enfin au nom des Pays Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Ma délégation, tient également à remercier le Secrétaire général pour son rapport A/73/125 au travers duquel sont présentés les efforts entrepris par l'Organisation des Nations Unies ainsi que les Etats membres pour lutter contre le terrorisme.

**Monsieur le Président,**

Au cours de ces deux dernières décennies la préservation de la paix et de la sécurité internationale s'est progressivement retrouvée confrontée à un enchevêtrement croissant des facteurs d'insécurité dit traditionnels et non-traditionnels.

Il n'est plus à démontrer à quel point le terrorisme constitue une menace transnationale, un phénomène complexe en perpétuel mutation.

Aussi le remède à ce fléau repose fondamentalement sur une action globale concertée au niveau mondial, régional et national dont le dénominateur commun est le respect des instruments juridiques internationaux en la matière.

Contre le terrorisme, prévenir l'extrémisme violent exige que nous adoptions une démarche inclusive et multidimensionnelle reposant à la fois sur une plus grande implication de nos populations mais également une meilleure coopération entre nos institutions étatiques, régionales et internationales.

A cet égard, permettez-moi de saisir cette opportunité pour remercier le Secrétaire General pour son initiative de convoquer la toute première Conférence de haut niveau des chefs des Agences de lutte contre le terrorisme des États Membres ayant eu lieu à la suite de la 6<sup>e</sup> revue de la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme en Juin dernier.

Ma délégation tient à souligner que les politiques allant être mises en œuvre sur base des recommandations et décisions issues des réunions ci-avant citées devront avant tout reposer d'une part sur une mise en œuvre équilibrée des 4 piliers de la stratégie antiterroriste mondiale et, d'autre part, veiller scrupuleusement à ce que les actions entreprises ne puissent en aucun cas porter à confusion en associant l'extrémisme violent à une quelconque religion, race, culture ou encore société.

De plus, permettez de moi également d'exprimer la satisfaction et le soutien sans faille de ma Délégation quant aux réformes engagées ces deux dernières années au niveau de l'architecture de lutte contre le Terrorisme ayant notamment donné lieu à la création du Bureau de la lutte contre le terrorisme placée sous la direction de M. Vladimir Ivanovich Voronkov.

Il est important de souligner que les réformes engagées n'auront véritablement l'effet escompté que si elles s'accompagnent d'un renforcement de l'assistance technique bilatérale pour le renforcement des capacités ainsi que le transfert de technologie y afférent.

**Monsieur le Président,**

La région de l'Afrique de l'Est à laquelle appartient mon pays, a été l'une des premières, dès les années 90, à subir les assauts idéologiques et les attentats perpétrés par les Groupes extrémistes et terroristes tels que Al-Qaïda et Al-Shabab ayant fait allégeance au groupe EIL.

Aussi, sur la base des nombreuses et sanglantes expériences acquises au fil des années, les Etats membres de l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD) ont su développer une résilience pour faire face à ce fléau.

En effet, à la suite de deux années de réflexion associant les représentants des sphères politique, religieux, de la société civile, des jeunes, notre sous-région dispose depuis février 2017 d'un centre d'excellence de lutte contre l'extrémisme violent que mon pays a le privilège d'accueillir.

Ce centre, premier du genre sur le Continent a pour singularité d'unir 9 pays dans leurs actions qui prendront leurs sources dans une stratégie et plan d'action unique.

Cette plateforme commune vise à faciliter le renforcement de la coordination régionale, la production d'analyses et enfin à l'élaboration d'un contre discours commun visant à contrecarrer la rhétorique extrémiste véhiculée à travers les réseaux sociaux.

**Monsieur le Président,**

Il convient de mettre en exergue que la vision de ce centre s'inscrit dans la droite lignée des actions conduites particulièrement à Djibouti depuis ces 10 dernières années.

En effet, en tant que tête de pont de l'action internationale visant à lutter tant contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique, que la piraterie dans le Golfe d'Aden, la République de Djibouti a rapidement pris la mesure du rôle funeste des groupements prônant des idéologies extrémistes.

En témoigne, l'initiative avant-gardiste prise par nos plus hautes autorités de convoquer dès 2014, des assises réunissant les principaux leaders religieux de la région afin d'identifier les outils pertinents pour combattre l'embrigadement idéologique auquel risquaient d'être soumises les franges les plus vulnérables de nos sociétés tant d'un point de vue intellectuel que social.

En outre, il y a lieu de relever que la stratégie djiboutienne de lutte contre l'extrémisme violent repose sur un triptyque comprenant d'une part un dialogue théologique, d'autre part une implication volontariste des jeunes dans l'action publique et enfin le respect et la promotion des libertés individuelles et collectives.

**Enfin, pour conclure Monsieur le Président,**

C'est forte de ses convictions dans une culture de paix, dans la coopération internationale, que mon pays a officiellement souscrit à l'instar de nombreux autres pays, à l'initiative lancée par le Kazakhstan visant à disposer d'un code de Conduite pour libérer le monde du terrorisme.

Je vous remercie de votre attention